

Encore une fois.....	10
Les Petits chanteurs.....	11
Critique de livre.....	11
Manau.....	10
Santé.....	5
Calendrier d'activités.....	12
Chronique vidéo.....	5
Concours "Tante Agathe".....	6
Déjeuner du Stampede.....	6
Loisirs.....	9
Petites annonces.....	8

CALGARY, 15 JUILLET - 15 AOÛT 1999

12 PAGES



## La gestion scolaire: Confirmée d'ici 2000 par le ministre

AGATHE FILLION  
Le Chinook

Lyle Oberg, ministre responsable de l'éducation, a confirmé que la région de Calgary aura sa gestion scolaire.

Lors d'une entrevue téléphonique avec «Le Chinook», Ed Greenberg, porte-parole des affaires publiques à Edmonton, a dit que M. Oberg honorera la décision de son prédécesseur Gary Mar.

M. Oberg a donné aussi cette assurance lors d'une réunion le 30 juin avec des représentants du Conseil de coordination de la région # 6, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de la Fédération des conseils scolaires.

Les représentants se disent satisfaits de leur rencontre avec le ministre.

Selon Mme Ghislaine Pilon, présidente du Conseil de coordination de la région #6, cette rencontre était nécessaire pour faire rapport sur le travail accompli depuis la nomination du nouveau conseil en

décembre 1998.

«D'avril à juin, nous avons eu plus de dix-neuf rencontres avec différents groupes de Calgary,» explique Mme Pilon.

«Les consultations montrent, tout comme le sondage Angus Reid, qu'une forte majorité des ayants-droit est en faveur de la gestion et qu'il y a encore des inquiétudes par rapport à la laïcité et la professionnalité des écoles,» ajoute-t-elle.

Lors de cette rencontre, le Conseil de coordination a également présenté un plan d'action au ministre pour l'implantation de la gestion scolaire francophone pour la région de Calgary.

«Tout comme nous, M. Oberg tient à ce que tout ce fasse dans le respect et surtout, sans déranger les enfants,» conclut Mme Pilon.

M. Oberg va étudier le plan d'action et répondre avant la fin du mois de juillet.

Figure 1 - Article dans *Le Chinook* sur la gestion scolaire par les francophones en Alberta, 1999 (APA, PR2009.0459/148)

## **A: INTRODUCTION**

Quels sont les besoins des élèves francophones vivant en situation minoritaire? Ont-ils des besoins linguistiques et psycho-éducatifs particuliers? N'ont-ils pas les mêmes besoins que tout apprenant? S'il en était ainsi nous n'aurions pas été témoin de tant de luttes devant les tribunaux, de tant de démarches politiques de la part des membres des communautés francophones minoritaires pour se donner des écoles homogènes françaises.

L'idée n'est pas nouvelle. La communauté francophone comprend depuis très longtemps que les élèves francophones ont des besoins qui leur sont particuliers. Les concours de français, le travail de l'AEBA (l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta), les efforts pour se donner, en 1957, un Collège de Pédagogie qui préparerait des enseignants spécifiquement pour la communauté francophone, (et combien d'autres éléments de l'histoire de l'éducation française en Alberta il faudrait mentionner) voilà autant d'efforts, de projets menés pour répondre aux besoins particuliers des élèves francophones et de leur communauté. L'école française se situe dans cet ensemble de moyens et de projets; elle est sans doute l'apogée de tous les efforts, le moyen privilégié que la communauté s'est donné pour répondre à ses besoins et assurer sa survie.

## **B: ROLE DE L'ECOLE**

Quel est alors le rôle de l'école française? Sans vouloir reprendre ici tout ce qui a été dit au sujet de l'école française, il est important de rappeler qu'on lui attribue un grand nombre de rôles et de responsabilités.

Pour la communauté francophone minoritaire, par exemple, l'école française est l'institution qu'elle se donne pour transmettre sa culture et sa langue et par le fait même assurer son avenir.



Figure 3 - Caricature de Kew, *Edmonton Sun*, 1988 (APA, PR1998.0870/265)

« Francophones albertains » pleurent pour le jouet « droit à la langue française » :

— À part toi, tous les autres sont concernés par le prix!